NATURERIGHTS

RAPPORT ANNUEL 2015

Présentation des actions 1
Enjeux et objectifs 2
Financement des actions 2
Résultats de l'action 3
Déroulé et mise en œuvre détaillée des actions 4
Bilan de la conférence « vers de nouvelles normes internationales » 5
Bilan du "Tribunal International des Droits de la Nature" 6
Bilan des évènements citoyens 8
Bilan global des opérations 9

Présentation des actions

L'année 2015 a été principalement consacrée à l'organisation d'une campagne et d'une série d'évènements en vue de la COP21 (Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Dans ce cadre, NatureRights a porté deux projets majeurs afin de promouvoir des solutions juridiques : la campagne « des droits pour la terre » et le « tribunal international des droits de la nature », en tant que partenaire opérationnel de End Ecocide on Earth, de la Global Alliance for the Rights of Nature et de l'organisation ATTAC.

L'objectif de cette campagne fut de promouvoir une évolution du droit international afin de garantir la sécurité de la planète et renforcer les engagements «climatiques» des Etats. Les normes proposées s'appuient sur la reconnaissance des "Droits de la Nature" en droit public et sur la reconnaissance du Crime d'Ecocide en droit pénal international.

La campagne « des droits pour la terre » fut initiée dès juin 2015 afin de promouvoir ces concepts juridiques, qui furent ensuite testés pendant la COP21 lors du « Tribunal International des Droits de la Nature », tenu à la Maison des Métallos le 4 & 5 Décembre.

Le tribunal fut précédé d'une conférence internationale afin de clarifier les différentes propositions juridiques relevant des « droits de la terre » (Place to B, 3 Décembre). Une série d'évènements rattachés à la COP21 et aux étapes de la mobilisation citoyenne (Alternatiba, Coalition 21, Conference Of Youth COY, mobilisations des peuples indigènes etc) permit de communiquer largement sur ces enjeux. Enfin, un ouvrage collectif « des droits pour la terre » coordonné par NatureRights et publié par les éditions Utopia vint soutenir cette démarche.

Enjeux et objectifs

Les enjeux de justice climatique et environnementale ont été mis en avant pour démontrer la nécessité de faire évoluer les normes internationales et d'établir un cadre juridique susceptible de juger, sanctionner et prévenir les crimes environnementaux et, ainsi préserver les droits de la nature (la capacité de régénération des écosystèmes).

La conférence permit de mettre en lumière la convergence d'initiatives et de mouvements relevant de domaines différents du droit (Droit de la Terre, Droits de la Nature, Droits des générations futures, Droit de l'Homme à un environnement sain, crime d'écocide…) visant à faire évoluer la philosophie du droit.

Le tribunal des droits de la nature a permis de démontrer l'effectivité de deux propositions juridiques (reconnaissance du crime d'écocide à la CPI et reconnaissance des droits de la nature) à préserver la sûreté de la planète.

Financement des actions

L'organisation de ces évènements a été possible grâce à

- Subventions obtenues
    - Réserve parlementaire accordée par le « Groupe Ecolo » au Ministère de l'Ecologie
    - Subvention de l'UAD (Unité d'Aménagement Durable) de la Région Ile de France
- Soutien financier des verts européens
- Dons privé
    - Lush fondation
    - Financement citoyen
- Bénévolat
    - Une trentaine de bénévoles ont participé aux évènements apportant des soutiens divers, opérationnels, logistiques, de communication, de gestion, etc
    - Un apport considérable de compétences et expertises juridiques a été apporté en termes de contenu par de personnalités et organisations impliquées dans le projet, ayant travaillé aux propositions juridiques, à la constitution des dossiers et aux cas traités par le tribunal.
- Partenariats
    - Mise à disposition des salles gratuitement,
    - soutien de communication (presse et communication grand public) par les partenaires de l'opération
    - financement de la venue de nombreux participants a nos évènements

Enfin, la tenue de la COP21 nous a permis de participer à une série d'évènements prévus dans le cadre de cette mobilisation internationale, bénéficiant aussi d'un vaste réseau de partenaires mobilisés, d 'une sensibilisation massive aux enjeux climatiques et environnementaux et de la présence de nombreuses personnalités.

Résultats de l'action

Partenaires de l'opération
→ NatureRights
→ End Ecocide on Earth
→ Global Alliance for the Rights of Nature
→ ATTAC France

Autres partenaires :
→ Membre de la Coalition Climat 21
→ Collectif d'action juridique : Notre Affaire A Tous (NAAT), Urgenda, mouvements divers relevant des Droits pour la Terre, droit de la nature, droit des générations futures…
→ Mouvements de justice climatique et de justice environnementales (Alternatiba, Marche Mondiale pour le climat - 350.org, amis de la terre…)
→ Collectifs Indigènes : articulation avec l'Alliance des gardiens de la Terre-Mère (Cacique raoni / Planète Amazon), l'IEN (Indigenous Environmental Network), CSIE, Cri pour la planète (Espace Krashberg), etc.

Conférence à Place to B :
→ Plus de 20 experts
→ Plus de 250 personnes y assistant
→ Conférence retransmise en direct sur Internet

Tribunal International des Droits de la Nature :
→ Plus de 80 experts intervenant lors du tribunal (65 plaignants, 13 juges)
→ Plus de 30 nationalités représentées (en 7 langues différentes)
→ Plus de 30 bénévoles impliqués par jour
→ 9 cas de violations environnementales jugés
→ Evènement traduit en direct en trois langues
→ 266 spectateurs présents dans la salle principale par jour + deux salles de retransmission en direct d'un capacité de 70 personnes
→ Plus de 900 personnes refusées dû au manque de places

Couverture médiatique :
→ Environ 50 demandes d'accréditation presse pour assister à l'évènement
→ Plus de 30 articles de presse recensés par nos soins à ce jour (dont le Monde, Libération, l'Obs, Télérama, The Guardian, GEO, Paris Match, Terraeco, etc.)
→ Des interventions radio (France Culture, France Inter, RTL, etc.)
Revue de Presse : http://www.naturerights.com/blog/?p=1568

Impact estimé :

→ Presse (plus de 30 articles)
→ Diffusion sur les sites internet (News letters, Blogs, Facebook et Twitter de Nature Rights, End Ecocide on Earth et la Global Alliance for the Rights of Nature)
→ Publics venus aux évènements
→ Publication d'un livre distribué à plus de 250 exemplaires, nouveaux tirages de 1000 exemplaires pour l'été
→ Plus de 50 000 personnes aussi bien sur le plan national qu'international

Déroulé et mise en œuvre détaillée des actions

Le début de l'année a été consacré à la préparation de la campagne et du tribunal avec le premier cercle de partenaire : NatureRights, Global Alliance for the Rights of Nature, End Ecocide on Earth.
A ce stade, la seule organisation locale étant NatureRights, il est convenu que cette structure soit porteur du projet comme partenaire opérationnel. Historiquement, NatureRights avait collaboré avec la Pachamama (organisation fondatrice de la GARN) en 2010 pour soutenir la création du fond fiduciaire du Yasuni-ITT ; et est engagée auprès de l'initiative End Ecocide on Earth en tant que partenaire opérationnel en France depuis 2013.
Les premiers mois (Jan > Mai) ont permis de poser les modalités du partenariat, de constituer les dossiers de présentation, de rechercher des partenaires opérationnels et effectuer les recherches de financement.

Dès juin, les démarches pour la mise en œuvre du projet sont initiées avec la perspective de l'obtention de certains financements. Le partenaire « Attac » s'est joint à l'opération en Juin.

En été, deux événements permettent de présenter le concept grâce à la participation de Valérie Cabanes de End Ecocide on Earth, assistée des équipes de NatureRights: les journées d'été de EELV à Lille du 20 au 22 Aout[1] , et l'Université d'été d'Attac, à Marseille du 25 au 28 Août [2].

La campagne "Des Droits pour la Terre" vers le grand public commence officiellement en Septembre 2015 avec la participation à Alternatiba, village mondial des alternatives, qui s'est tenu le 26 et 27 septembre 2015, à Paris, place de la République.
Ce week-end, le mouvement Alternatiba a réuni environ 60 000 personnes et 400 organisations porteuses de solutions face au réchauffement climatique, illustrant l'émergence d'un grand mouvement pour la justice climatique [3].

---

[1] https://jde.eelv.fr/files/2015/07/Progr_JDE15_BD_OK.pdf
[2] https://universite.attac.org/2015/programme/article/5-1-pour-un-tribunal-des-droits-de-la-nature
[3] https://alternatiba.eu/2015/09/participation-exceptionnelle-dans-les-villages-alternatiba-plus-de-110-000-personnes/
http://www.naturerights.com/blog/?p=1261

La campagne « des droits pour la terre » s'est ensuite étendue sur quatre mois, avec deux axes principaux : un axe « experts » [4], dont les évènements ont été organisés par NatureRights, et un axe grand public [5], où a été assuré la participation à divers évènements de mobilisation citoyenne. L'essentiel des évènements organisés par NR s'est tenu en parallèle de la COP21, les mois précédents permettant le travail préparatoire d'organisation, de communication et de sensibilisation.

Bilan de la conférence « vers de nouvelles normes internationales »[6]

Conférence "Droits pour la Terre : vers de nouvelles normes internationales":
PLACE TO B- 3 Décembre (15h – 18h)
Convergence d'initiatives visant à établir un cadre juridique international pour la protection de la planète

Partenaires porteurs de projet : NatureRights (opérations), End Ecocide on Earth, Global Alliance for the Rights of Nature, ATTAC France
Partenaires opérationnels : Place to B (mise à disposition de l'espace et dispositif de communication)
Partenaires intervenants: différents organisations, institutions, collectifs et mouvements juridiques tq Notre Affaire A Tous (NAAT), Sherpa, Urgenda (class action), mouvements divers relevant des Droits pour la Terre, droit de la nature, droit des générations futures…

→ Plus de 20 experts et personnalités, venus du monde entier, ont clarifié les concepts et principes émergents et convergents du Droit de la Terre "Earth Law" (Droits de la Nature, Communs Globaux, Droits des Générations Futures, Préjudice Ecologique, principe d'anticipation, concept du Buen Vivir …) et ceux proposés pour

[4] http://www.naturerights.com/blog/?p=1224
[5] http://www.naturerights.com/blog/?p=1261

[6] http://www.naturerights.com/blog/?p=1122

enrichir le droit pénal à l'échelle internationale, européenne et nationale (Crime d'écocide, éco-crimes, crimes contre la santé humaine…).

Parmi eux, des personnalités internationales telles que Vandana Shiva (Navdanya), Roger Cox (Avocat de URGENDA Pays Bas), Mireille Delmas Marty (Collège de France), Alberto Acosta (Ancien Président Assemblée Constitutionnelle Equateur, auteur du Buen vivir), Tom Goldtooth (Indigenous Environmental Network USA), William Bourdon (Sherpa France) ect.

→ Plus de 250 bénéficiaires directs

Plus de 150 spectateurs en salle principale (salle comble)

Salle de retransmission à l'étage, d'une capacité de 100 personnes

→ conférence retransmise en direct sur internet, avec une audience estimée à 500 personnes

Bilan du "Tribunal International des Droits de la Nature" [7]

Maison des Métallos, Paris

4 et 5 décembre 2015 – 9h 17h

Partenaires porteurs de projet : NatureRights (opérations), End Ecocide on Earth, Global Alliance for the Rights of Nature, ATTAC France

Partenaires opérationnels : Maison des Métallos (mise à disposition des espaces, dispositif de communication, services divers)

[7] Interventions - Jour 1 : http://www.naturerights.com/blog/?p=1430

Interventions - Jour 2 : http://www.naturerights.com/blog/?p=1430

Description, programme et teaser : http://www.naturerights.com/blog/?p=1126

Un tribunal d'initiative citoyenne pour témoigner publiquement de la destruction des conditions de vie sur Terre et proposer une alternative systémique à la protection de la nature, en reconnaissant le droit aux écosystèmes d'exister et de se perpétuer, et que ces droits puissent être revendiqués en Justice.

Un panel de personnalités internationalement reconnues ont statué sur des cas emblématiques de violations environnementales et ont formulé des jugements dans une perspective de protection et de restauration de la Terre, en se fondant sur la Déclaration Universelle des Droits de la Terre Mère, et la proposition d'amendements au Statut de la Cour Pénale Internationale pour la reconnaissance du crime d'écocide.

Constitution du Tribunal

Président du Tribunal : Cormac Cullinan (Avocat Droit Environnemental, Auteur Wild Law, Directeur de EnAct International, Membre de l'IUCN)

Procureurs : Ramiro Ávila (Université Andina Simón Bolivar) & Linda Sheehan (Earth Law Center)

Secretariat : Natalia Greene, Global Alliance for the Rights of Nature,

Juges : Tom Goldtooth (Indigenous Environmental Network USA), Alberto Acosta, (ancien président Assemblée Constitutionnelle Equateur), Osprey Orielle Lake (Women's Earth and Climate Action Network USA), Terisa Turner (professeur, ancienne spécialiste de l'énergie à l'ONU, Canada), Felicio Pontes (Procureur Brésil), Damien Short (Dir. Ecocide Ecole Hautes Etudes Université de Londres), Attosa Soltani (founder Amazon Watch, USA), Nnimmo Bassey (Friends of the Earth / Oilwatch - Nigeria), Ruth Nyambura (African Biodiversity Network Kenya), Philippe Desbrosses (Intelligence verte France), Dominique Bourg (Philosophe, University of lausanne, Suisse)

Quelques cas de violations environnementales :

CLIMAT avec Pablo Solon (Fundacion Solon Bolivie), Maude Barlow (Council of Canadians), Maxime Combes (Attac France),

OGM avec Vandana Shiva (Navdanya Inde), José Bové (Verts Européens France)

FINANCIARISATION DE LA NATURE avec Geneviève Azam (Attac France), Ivonne Yanez (REDD+ Equateur),

GRANDS BARRAGES avec Gert Peter Bruch (Planete Amazone France), Chef Raoni Kayapo (leader indigène Brésil)

DEVERSEMENTS PETROLIERS avec Valérie Cabanes (EEE France), Pablo Fajardo (avocat Texaco Victims Equateur), Carlos Lareas (Université Andina Simón Bolivar Ecuateur), Patricia Gualinga Sarayaku (Ecuateur)

FRACTURATION HYDRAULIQUE avec Shannon Biggs (Movement Rights USA), Kandi Mossett (Indigenous Environmental Network Canada)

Et aussi Cassey Camp Horinek (Indigenous Environmental Network USA), Esperanza Martinez (Acción Ecologica Ecuateur), ect

Résultats

→ Plus de 80 experts intervenants (65 plaignants, 13 juges)
→ Plus de 30 nationalités représentées (en 7 langues différentes)
→ 9 cas de violation environnementales jugés
→ Evènement traduit en direct en trois langues
→ Evènement retransmis sur internet en direct

Nombre de bénéficiaires directs

→ Plus de 600 spectateurs présents sur place par jour

- 266 spectateurs présents dans la salle principale par jour (salle comble)
- Deux salles de retransmission en direct d'une capacité de 70 personnes
- Les inscriptions étaient traitées pour chaque cas, donc il y a eu rotation du public tout au long du programme. On peut en déduire qu'environ 900 personnes différentes ont assisté à au moins un des cas.

→ Près de 1000 personnes refusées dû au manque de places (par retour de mail)
→ Évènement complet deux mois avant

Organisation

→ Plus de 30 bénévoles impliqués dans l'organisation pendant 2 mois

Bilan des évènements citoyens

Campagne grand public des Droits pour la Terre
Septembre > Décembre 2015

Partenaires des opérations

→ Coalition Climat 21 ((plus de 130 organisations de la société civile, syndicats, associations de solidarité internationale, organisations confessionnelles, ONG de défense des droits humains, de l'environnement ou encore des mouvements sociaux)

→ Mouvements citoyens de justice climatique et de justice environnementales (Alternatiba, Marche Mondiale pour le climat - 350.org, Amis de la Terre)

→ Collectifs Indigènes : articulation avec l'Alliance des gardiens de la Terre Mère (Cacique raoni / Planète Amazon), l'IEN (Indigenous Environmental Network), CSIE, Cri pour la planète (Espace Krashberg), etc.

Évènements auxquels la campagne "des droits pour la Terre" a été rattachée [8]

- Université d'été d'Attac (Marseille) et Université d'été d'EELV (Lille) fin Aout conférences précédant le début de la campagne grand public
- Alternatiba 26 et 27 Septembre (Paris, République) : stand, animations, conférence
- Participation à la Journée de la transition Territoires en liens 3 octobre (Brunoy 91) et à Alternatiba Sénart - 11 octobre (Savigny sur Orge)
- COY - Conférence of Youth 26 novembre (Parc des expositions Paris Nord Villepinte) : Projection & débat

Participation à tous les évènements de mobilisation citoyenne Coalition Climat 21 :

- Chaîne Humaine (29/11/15),
- Village mondial des alternatives 5 et 6 décembre 2015 (Montreuil),
- Climat Forum (6 décembre 2015) Montreuil,
- ZAC (Zone Action Climat au 104)

Participation à de nombreux évènements liés aux peuples indigènes :

- Un Cri pour la planète (1-6 décembre 2015),
- Ambassade des peuples autochtones (9-11 décembre 2015),
- Alliance des gardiens de la terre mère (1, 3 décembre),

Bilan global des opérations

On estime a environ de 50 000 personnes touchées sur le plan national et international en combinant les différents facteurs de diffusion.

8 Programme de la mobilisation citoyenne http://www.naturerights.com/blog/?p=1261
Programme en photos : https://www.flickr.com/photos/31474263@N06/albums

→ **Des organisations reconnues**

La campagne était portée par des acteurs juridiques de renommée internationale disposant déjà chacun de leurs publics respectifs :

- End Ecocide on Earth : près de 200.000 signataires européens a la pétition
- Global Alliance des droits de la nature : plus de 1 million de signatures venues de 130 pays.
- Attac en soutien communiquant
- NatureRights en soutien opérationnel

Chacune de ces organisations a largement diffusé l'information auprès de ses propres réseaux.

→ **Large audience auprès de citoyens :**

La campagne était intégrée dans toutes les étapes de la mobilisation citoyenne de la Coalition Climat 21 et aussi articulée avec de nombreux autres collectifs (Réseaux indigènes, réseaux de justice environnementale, réseaux jeunes etc.) donc a eu accès à une audience très vaste mais aussi des types de publics très différents.

→ **Cibles diversifiées**

La diversité a permis d'accéder à des publics très différents. Le programme était clairement adressé à 2 types de cibles: grand public et experts. La qualité du contenu proposé a su mobiliser un vaste réseau d'experts (juristes, chercheurs, étudiants..) mais aussi des ONG et des institutions.

→ **Couverture médiatique :**

- Plus de 50 demandes d'accréditation presse pour assister à l'évènement
- Plus de 30 articles de presse recensés par nos soins à ce jour (dont le Monde, Libération, l'Obs, Télérama, The Guardian, GEO, Paris Match, Terraeco, etc.)
- Des interventions télé et radio (France Culture, France Inter, RTL, etc.)
- Echèle nationale et internationale.
- Revue de presse: http://www.naturerights.com/blog/?p=1568

→ Conférence de Presse du Tribunal des Droits de la Nature au Parc des Expositions Paris le Bourget

→ **Publication**

Un livre 'Des Droits pour la Terre" fut coordoné par NR et publié par les éditions Utopia. Il fut distribué à plus de 250 exemplaires lors de la campagne et du tribunal, pour les membres adhérents.

Un nouveau tirage d'au moins 1000 exemplaires, renommé « des droits pour la Nature » a été publié par Utopia pour la rentrée 2016

→ Diffusion

Relai de toutes les informations sur les sites internet du premier cercle de partanires (News letters, Blogs, Facebook et Twitter de Nature Rights, End Ecocide on Earth et

la Global Alliance for the Rights of Nature), mais aussi chez nos partenaires opérationnels (Maison des Metallos, PlaceToB, ect)

→ 6622 signatures comptabilisées entre le 1 septembre 2015 et le 1 janvier 2016 pour la Pétition « pour une justice environnementale et climatique! »[9]

→ Participation à différentes Conférences au Parc des Expositions Paris le Bourget

[9] https://www.endecocide.org/fr/sign/

Conclusion

L'année 2015 fut une année très riche pour NR qui lui a permit de gagner en reconnaissance et légitimité, et de promouvoir largement sa philosophie, le concept de "Droits de la nature" qui était plutôt méconnu en France jusqu'alors.

Une multiplicité de facteurs a permis cette réussite :
> La COP21 représentait une opportunité unique pour faire émerger ce concept auprès du grand public et des acteurs de l'environnement.
> NR était en situation privilégiée pour organiser ces évènements, face à ses partenaires, étant localement présent et introduit auprès de nombreuses instances organisatrices.
> Les partenaires principaux de NR, le mouvement EEE et la coalition GARN, étant internationalement reconnus, ont permis un rayonnement des actions portées.
Par exemple, cette 3ème édition du Tribunal international des droits de la nature bénéficia de la renommée des deux premières (première session, présidée par *Vandana Shiva*, s'est tenue à Quito en Janvier pendant le Global Rights of Nature Summit; puis la deuxième présidée par Alberto Acosta à Lima en Décembre pendant la UNFCC-COP20)

Ces facteurs combinés ont permis l'envergure et le caractère exceptionnel du Tribunal International des Droits de la Nature. En 2015, NR a donc fait le choix de concentrer ses efforts dans cette opération, car le tribunal était un évènement unique en son genre, original et novateur, apportant une vraie valeur ajoutée à la COP21.

A l'issue de l'année, il nous semble que les objectifs ont été atteint: les évènements ont eu un succès certain, la campagne a bénéficié d'une couverture médiatique importante et des relations ont été établies avec de nombreux acteurs, ce qui permet de faire perdurer et grandir la campagne sur le long terme. De nombreux tribunaux Ad hoc commencent à être prévus en écho a ce succès par les parties prenantes : Tribunal Contre Monsanto, Tribunal sur les grands barrages, tribunal sur la fracturation hydrolique. Reste que ces évènements ont mobilisé et mobiliseront un public déjà sensibilisé aux enjeux environnementaux et climatiques. Il conviendrait également d'envisager, à l'avenir, des actions plus larges, susceptibles d'intéresser de nouveaux publics.

Compte de Résultat

NatureRights - Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 *(document généré le 06/11/2018)*

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
740100 - Subventions d'exploitation - État	6 171,00	6 120,00
754000 - Dons et Collectes	2 400,00	7 300,00
756000 - Adhésions	800,00	
758500 - Donations et legs affectés à des projets	12 000,00	
Total	**21 371,00**	**13 420,00**
CHARGES D'EXPLOITATION		
604000 - Achats d'études et prestations de services	-2 700,00	-700,00
605000 - Achats de matériel (>600)	-492,00	
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)		-194,50
613200 - Locations immobilières	-2 400,00	-2 200,00
615000 - Entretien et réparations		-1 260,10
623700 - Publications (ex : affiches, programmes)	-522,00	
625100 - Voyages et déplacements		-981,00
625600 - Missions	-3 302,00	
627000 - Services bancaires et assimilés	-124,00	-98,64
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	-30,00	
641000 - Rémunérations du personnel	-5 477,00	-3 777,00
641400 - Indemnités et avantages divers	-400,00	-2 616,00
645000 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance		-145,12
645100 - Cotisations à l'URSSAF	-4 412,00	
Total	**-19 859,00**	**-11 972,36**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 512,00**	**1 447,64**
PRODUITS FINANCIERS		
Total		
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
678800 - Charges exceptionnelles diverses		-500,00
Total		**-500,00**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-500,00**
TOTAL GENERAL	**1 512,00**	**947,64**

Bilan

NatureRights - Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 *(document généré le 06/11/2018)*

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
512009 - Banque - 1. BRED compte courant	2 459,64		2 459,64	947,64
TOTAL ACTIF	**2 459,64**	**0,00**	**2 459,64**	**947,64**

Passif

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	947,64	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
Résultat de l'exercice (excédent)	1 512,00	947,64
TOTAL PASSIF	**2 459,64**	**947,64**

ANNEXE FINANCIER 2015

SYNTHESE DES PRODUITS

Subvention pole emploi	6.171
Versement Fondation NR	1.500
Versement Sam	900
Don pour Benki	2.000
Adhésions tribunal	800
Don Plinius (Ama-zonia)	10.000
TOTAL	**21371**

SYNTHESES DES DEPENSES

Gestion	-124
Salaires	-5.477
Charges sociales	-4.412
Loyer	-2.400
Dépenses Projet	
Frais Tribunal Droits Nature	-7.447
TOTAL	**-19860**

RESULTAT DE L'EXERCICE : **1511 EUROS**

Voir Rapport d'Activités

- Le premier semestre de l'année 2015 est caractérisé par le contrat Aidé, soit la subvention obtenue de pole emploi et le salariat de Mélusine Murard jusque juillet 2015. L'ensemble des charges sociales entre 2014 et 2015 sont en 2015.
- L'année a été dédiée à la campagne des droits pour la Terre et le Tribunal des droits de la Nature à la COP21.
- Les ressources obtenues courant 2015 concernent la Subvention de Pole Emploi, des dons pour le projet AmaZonia (1.500 + 10.000), des adhésions réalisées au Tribunal, un apport en trésorerie (900) et un Don à Benki (2000).

Il est a noter que la trésorerie du tribunal a été imputée au projet Ama-zonia, car les subventions obtenues pour la campagne ne sont pas encore créditées à la fin de l'année.